

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### « Troc' ton thuya ou ta laurèle » et « Adopte un arbre » : deux initiatives pour favoriser la biodiversité en milieu urbain

Nyon, le 1<sup>er</sup> octobre 2024

**Samedi 23 novembre, la Ville de Nyon organise sa deuxième journée d'échange gratuit d'arbustes exotiques envahissants afin de promouvoir la biodiversité locale. Pour chaque pied apporté à son Service de l'environnement, un plant d'espèce indigène sera offert en échange. Cette année, l'événement inclut également la possibilité d'adopter un ou plusieurs arbres.**

Les plantes exotiques importées ne sont pas adaptées à la faune locale. Souvent envahissantes, elles nuisent à la flore indigène et privent papillons, chenilles et oiseaux de ressources alimentaires essentielles. A l'inverse, les arbres, les haies et les plantes indigènes soutiennent la biodiversité en offrant des corridors biologiques et une nourriture adaptée.

Pour freiner la prolifération des plantes invasives sur les terrains privés, la Ville de Nyon organise une nouvelle journée dédiée à la biodiversité. Cet événement se déroulera samedi 23 novembre prochain, de 9h à 12h, au Service de l'environnement, [avenue de Bois Bougy 5](#).

Les habitants sont invités à apporter les pieds d'arbustes exotiques envahissants, comme les thuyas ou les laurèles, et à les échanger gratuitement contre des arbustes indigènes. Nouveauté cette année, il sera également possible d'adopter un ou plusieurs arbres, fruitiers ou non-fruitiers, pour contribuer davantage à la biodiversité dans les jardins de Nyon. Les arbustes et arbres offerts proviendront de pépinières locales.

Pour participer, il suffit de s'inscrire et de remplir un formulaire de commande du ou des plants souhaités sur [nyon.ch/troc-adopte](https://nyon.ch/troc-adopte), entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 10 novembre. Les inscrits seront ensuite contactés pour récupérer leurs plants le 23 novembre.

#### Echange d'arbustes

Les participants pourront choisir parmi 8 essences indigènes : charme commun, cornouiller mâle, aubépine monogyne, argousier, troène commun, merisier à grappes, bourdaine et rosier sauvage.

#### Adoption d'arbres

Les intéressés auront en outre l'occasion d'adopter parmi 5 arbres fruitiers – pommier Spartan, poirier William's, prunier mirabelle de Nancy, cerisier Hedelfinger et cognassier Champion – ou parmi 12 arbres non-fruitiers – érable champêtre, érable à feuilles d'obier, if commun, merisier à grappes, aulne blanc, charme-houblon, alisier torminal, poirier commun, pin sylvestre, peuplier tremble, chêne pédonculé et tilleul à petites feuilles.

#### Stand d'information à la Fête de la Vigne

Il sera également possible de s'informer et de s'inscrire à cet événement samedi 5 octobre, lors de la Fête de la Vigne, où le Service de l'environnement tiendra à la place du Château un stand d'information et proposera un jeu éducatif pour les enfants avec de petits arbres à gagner.

#### Subventions en faveur de la biodiversité à hauteur de 60%

La Municipalité soutient les propriétaires et locataires dans la réalisation de projets favorisant la nature en milieu urbain : plantation de haies vives et d'arbres indigènes, aménagement d'un étang, installation d'un système de récupération des eaux de pluie, réalisation d'un mur en pierres sèches, soins aux arbres par un arboriste spécialisé, etc. Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leurs projets (avec l'accord de leur régie, le cas échéant) au Service de l'environnement, en vue de l'obtention d'un soutien communal.

**Directive communale et formulaire de demande de subvention :**

[nyon.ch/subventions-biodiversite](https://nyon.ch/subventions-biodiversite)

Guide pratique de la Ville de Nyon [«Aménager en favorisant la biodiversité»](#)

#### Contacts presse

**M. Pierre Wahlen**, Municipal chargé de l'Environnement, 079 403 93 11

**M. Pascal Bodin**, Chef du Service de l'environnement, 076 693 08 03